



Un accord est en passe d'être trouvé entre les trois pouvoirs pour la formation du Collège Transitoire chargé d'organiser les élections d'ici la fin de l'année, selon ce qu'a déclaré mardi le président Michel Martelly lors d'une déclaration au Palais national.

Selon le président Martelly, les trois premiers représentants du CSPJ qui étaient contestés par une partie du Conseil sont prêts à se retirer pour faire place aux trois autres personnes désignées par la majorité des membres du Conseil supérieur du pouvoir judiciaire.

"Je les ai rencontré, ils ne demandent rien pour s'en aller, mais ils ont décidé de faciliter la résolution de la crise et promettre de faire le geste que la Nation attend", a dit le chef de l'état.

Toutefois, M. Martelly n'a pas dit quand le retrait des représentants du CSPJ allait être effectif. Mais a ajouté le président Martelly: "AU niveau du CSPJ le nœud est défait".

Quant au trois membres du Conseil électoral Permanent désignés par l'exécutif, "ils sont déterminés à faire le geste également", a avancé M. Martelly qui se dit "prêt à avancer avec le Collège Transitoire qui sera chargé d'organiser les élections".

Cependant, les trois nouveaux représentants de l'exécutif ne seront pas connus tant que le parlement n'aura pas désigné ses représentants, a dit le président Martelly renvoyant la balle dans le camp des parlementaires.

"Les trois noms que l'exécutif vont désigner sont déjà prêts et nous attendons incessamment les trois noms du Parlement pour avancer avec la formation de ce Collège transitoire composé de 9 membres qui devra nous mener aux élections", a-t-il conclu.